

GÉNÉRALITÉS

Horaire :	40 heures (variable)	Direction :	Police
Supérieur immédiat :	Directeur adjoint	Période d'affichage :	28 mai au 8 juin 2018

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité immédiate du directeur adjoint, le titulaire est responsable des dossiers qui lui sont confiés ; assure la poursuite des enquêtes, témoigne devant les tribunaux et coordonne certaines opérations policières.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Parmi ses tâches, le sergent-détective est appelé à :

- Effectuer les enquêtes qui lui sont confiées; établir un premier contact avec les victimes ou plaignants, faire les recherches et prendre toutes les mesures nécessaires pour établir formellement les faits, identifier les infractions, les contrevenants, les suspects et les témoins;
- Recueillir, garder, protéger et analyser les éléments de preuve; assurer la collaboration et la protection des témoins durant l'enquête et lors de procédures judiciaires;
- Informer son supérieur immédiat et le consulter, au besoin, sur les questions relatives aux enquêtes qu'il effectue; rendre compte de ses activités;
- Reproduire fidèlement, dans ses rapports d'enquête, les informations recueillies et les soumettre dans les délais prescrits, selon la procédure;
- Entretenir de bonnes relations avec les officiers de l'administration de la justice, notamment le bureau des substituts du procureur général; collaborer à la présentation de ses dossiers devant les tribunaux et témoigner lorsque requis;
- Collaborer avec le personnel de son service et les autres corps policiers pour l'obtention de renseignements utiles et l'échange d'informations;
- Se conformer aux procédures du service relativement à la prise de possession, à la conservation et à la disposition des pièces à conviction et des objets saisis ou trouvés; s'assurer que les pièces à conviction seront disponibles pour le tribunal lorsque requises;
- Prendre charge de certaines opérations d'enquête requérant la participation de policiers ou techniciens; organiser les interventions requises selon la nature des délits et effectuer l'arrestation de prévenus;
- Informer les victimes ou plaignants avant de clore un dossier d'enquête; faire part au patrouilleur des résultats de toute opération qui a été rendue possible grâce à ses interventions ou ses informations;
- Utiliser de façon optimale les différentes banques de données du C.R.P.Q. ou autres afin de vérifier les personnes reliées à un dossier d'enquête;
- Se conformer aux directives, politiques et procédures assurant la bonne gestion du service;
- Initier et entretenir, dans le cadre des mandats reçus, toutes les relations utiles avec les citoyens et les organismes extérieurs compétents;
- Participer sur demande à des comités et à des séances d'information pouvant réclamer sa compétence;
- Utiliser adéquatement les équipements mis à sa disposition; signaler à son supérieur les déficiences techniques et les besoins en matière d'approvisionnement et d'entretien;
- Exécuter les tâches qui lui sont confiées lors de situations d'urgence ou spéciales;
- Effectuer les tâches policières de base, lorsque requis ;
- Assurer le suivi et la finalité de tous les dossiers d'enquête ou de concentration criminelle qui lui sont confiés.

AUTRES

Cette description n'est pas limitative, mais indicative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques policières;
- Être diplômé de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) ou satisfaire aux normes d'équivalence établies par règlement de l'ENPQ;
- Détenir de l'expérience à titre de sergent-détective, un atout certain;
- Ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées;
- Détenir une qualification comme enquêteur reconnu par l'ENPQ;
- Être disponible à travailler sur un horaire variable (principalement jour et soir);
- Faire preuve d'éthique, de rigueur, d'autonomie et de discrétion;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A;
- Posséder une excellente connaissance du français à l'orale et bonne connaissance de l'usage de l'anglais.

ÉTAPES DU CONOURS

Le candidat devra se soumettre aux conditions suivantes :

- Entrevue;
- Enquête de réputation exhaustive;
- Examen médical.

* À noter que chaque étape est préliminaire à la suivante.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail sont en fonction du règlement no 2017-974 – Règlement concernant les conditions de travail des policières et policiers de la Ville de Mercier.

CANDIDATURES

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard **vendredi, 8 juin 2018, 16 h 30**, par courriel à l'adresse emploi@ville.mercier.qc.ca, en précisant dans l'objet : **Candidature – Sergent-détective.**

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

La Ville remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.